



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

300, rue Saint-Patrice,

Sherrington, Québec, J0L 2N0

Courriel : info@st-patrice-sherrington.com

tél : 450-454-4959

fax : 450-454-5677

INFO MUNICIPALE NOVEMBRE 2014

ÉVÉNEMENTS

HALLOWEEN AU C.P.E LES JEUNES POUSSÉS



Sont présents sur cette photo : M. Daniel Lussier, Maire, Mme Louise Lussier, conseillère ainsi que les membres du personnel et les enfants du C.P.E Les Jeunes Poussés.

HALLOWEEN – Merci à nos pompiers!

Merci au service d'incendie pour leur présence et leur vigilance lors de la fête d'Halloween. Leur participation afin de préserver la sécurité de nos jeunes et des parents est très appréciée. De plus, un gros merci pour avoir organisé des activités de sensibilisation à la prévention devant le Centre Louis-Georges-Lamoureux. Une équipe de pompiers dévouée et impliquée!

CAFÉ AVEC LE MAIRE

Comme mentionné dans le document envoyé ce printemps sur les valeurs et orientations du conseil, nous voulons créer un moment informel pour échanger avec vous sur vos préoccupations, vos idées ou tout simplement pour prendre le temps de mieux se connaître. Alors, nous vous invitons à venir prendre le café ou un jus avec le maire de 8 h à 10 h à l'hôtel de ville aux dates suivantes :

Samedi le 8 novembre 2014	Samedi le 14 mars 2015
Samedi le 6 décembre 2014	Samedi le 11 avril 2015
Samedi le 17 janvier 2015	Samedi le 9 mai 2015
Samedi le 14 février 2015	



Au plaisir de vous y retrouver!

Daniel Lussier, Maire

LES AINÉS DE SHERRINGTON

Le Club de l'Âge d'Or est maintenant de retour! Informations : Madame Couture 450-454-2001

Horaire de Novembre

Samedi 1 ^{er} Novembre :	Souper danse à 18 heures
Tous les Mardis 4, 11, 18 et 25 novembre :	Cartes et Bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 5, 12 et 19 novembre :	Cours de danse de ligne (Grande salle) à 13h30 Jeux (Petite salle) à 13h30
Tous les Mercredis en soirée :	Cours de danse country à 19 heures
Tous les Jeudis 6, 13, 20 et 27 novembre :	Whist militaire à 13 heures
Le Mercredi 19 novembre :	Fin des cours de danse en ligne et country
Le Samedi 22 novembre	Soirée Folklorique
Les 28, 28 et 29 novembre	Sortie au Manoir Apline

Horaire de Décembre

Tous les Mardis 2, 9, 16 décembre :	Dîner de Noël à 13 heures
Tous les Jeudis 4, 11 décembre :	Whist militaire à 13 heures
Le Samedi 13 décembre :	Bal en Blanc à 18 heures
Le Samedi 20 décembre :	Souper Danse Country à 18 heures

LOISIRS

REMBOURSEMENT ACTIVITÉS DE LOISIR

Si vous n'étiez pas à la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 février dernier, peut-être ne saviez-vous pas que la municipalité **REMBOURSE** les frais d'inscription pour chaque enfant de **17 ans et moins** inscrit à une activité de loisirs d'une durée de **8 semaines et plus**, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 30 \$ par année.

SYSTÈME DE RÉSERVATION / PATINOIRE

Il vous est possible de réserver la glace durant la saison pour tenir vos événements familiaux et amicaux (activités de patinage libre, ligues de garage, etc.). Vous pouvez exprimer votre intérêt auprès de la municipalité dès maintenant. La programmation du Centre multi-récréatif est à venir.

KARATÉ

Les cours ont lieu le Lundi (enfants), le Mardi et le Jeudi pour les adultes à la Grande salle du Centre Communautaire. **Pour informations : Carol Lafrance ou Manon Boyer au 450-454-2173.**

YOGA

Les activités de Yoga reprennent du service pour une autre saison à la salle des Loisirs du 15 octobre au 17 décembre excluant le 29 octobre. Pour information et inscription : **Manon Tétreault au 450-245-3837.**

ZUMBA

Nouvelle session de Zumba (10 semaines) Zumba toning, les mardis du 23 septembre au 25 novembre. Zumba, les jeudis du 25 septembre au 27 novembre. Les cours sont offerts à la salle des loisirs de Sherrington (de 19h00 à 20h00). Les mardi 10h00 AM à la salle des loisirs. 80\$/ 1 cours par semaine. 120\$/ 2 cours par semaine. Il est possible de rejoindre le groupe pour seulement 10\$/cours. ****Renseignement et inscription au 514-827-9492 Rosalie****

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SHERRINGTON

Horaire : Mardi : 15h à 18h Jeudi : 18h à 21h Samedi : 10h à 12h

CALENDRIER MUNICIPAL

La municipalité souhaite que ses citoyens aient davantage accès aux services offerts au comptoir d'accueil du centre administratif. Le conseil municipal a prolongé les heures d'ouverture du centre administratif afin qu'il soit ouvert un soir par semaine.

Lundi au Mercredi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 18 h 30

SÉANCES DU CONSEIL 2014

La prochaine séance ordinaire aura lieu le Lundi 1^{er} Décembre 2014 à 19 h 00. Prenez note qu'une séance extraordinaire aura lieu le mardi, 11 novembre 2014 à 17 h 30.

URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

AVIS A LA POPULATION – RENDEZ-VOUS AVEC L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

Prenez note que depuis le **1^{er} octobre 2014**, les rendez-vous avec l'Inspecteur municipal, M. Sylvain Boucher, se tiendront le mardi de chaque semaine uniquement. Vous pourrez prendre rendez-vous à l'avance en communiquant avec la municipalité au **450-454-4959** ou au info@st-patrice-sherrington.com. ****Merci de votre compréhension. La Direction.****

BRÛLAGE : N'oubliez pas de renouveler votre **permis de feu de branches**.

CHIEN

Selon l'article 10 du Règlement n° 286 relatif aux chiens : Tout propriétaire d'un chien doit, le ou avant le 1^{er} mars de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence est de 15 \$ par année.
Selon l'article 8 du Règlement n° 286 : Tout chien circulant dans les rues de la municipalité, sur les places publiques, sur les chemins, et de façon générale circulant à tout endroit autre que sur le terrain de son propriétaire, doit être tenu en laisse n'excédant pas deux (2) mètres de long, à défaut de quoi le propriétaire commet une infraction le rendant passible des sanctions édictées dans le présent règlement ; Tous les chiens doivent être sous le contrôle de leur maître (laisse, clôture, etc.). Si vous voyez un chien errant ou dangereux contactez **Madame Isabelle Robert, Responsable de l'application du règlement et de la vente des licences. La contacter au 514-773-7369.**

INSTALLATION SEPTIQUE

Il est recommandé de faire l'auto-inspection de vos installations septiques et de vous assurer qu'elles sont conformes à la réglementation environnementale provinciale. La municipalité se doit de faire respecter les normes sur le territoire. Pour savoir si vos installations sont conformes, vous adresser à l'inspecteur qui pourra vous aider à vérifier vos installations. RéférenceWEB : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q_2/Q2R22.HTM

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le Schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de-Napierville est en voie d'adoption. À surveiller.

RECYCLAGE

Si vous vous questionnez sur la façon de disposer de vos biens à recycler (Exemples : carcasses de véhicule, électroménagers, pneus, cartouches d'encre, cellulaires, huiles usagés, batteries, etc.), il est possible de trouver des entreprises qui les recyclent en Montérégie selon les biens à recycler. Voici le lien : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/repertoires/rep-recuperateurs.asp#Saut>

*****Rappel : la municipalité a des bacs bleus à vendre au besoin.*****

DEMANDE AUX CITOYENS – Visibilité des numéros civiques

La municipalité demande aux citoyens leur collaboration afin de contribuer à rendre plus visible leur numéro civique dans la zone urbaine et dans la zone rurale. À sa séance du 8 septembre dernier, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 293 pour l'implantation et l'installation des plaques d'identification de numéros civiques sur une portion du territoire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.*

INFORMATIONS AUX CITOYENS

FERMETURE DU CLUB OPTIMISTE DE SHERRINGTON

C'est avec regret qu'après 31 ans d'existence, nous vous annonçons la fermeture du Club Optimiste de Sherrington. Pendant toutes ces années, son implication tant communautaire que financière auprès des jeunes et des résidents de Sherrington a été importante et marquante. L'absence de relève au sein du conseil d'administration, de bénévoles plus jeunes et de nouveaux membres, nous amènent à cette décision malgré les besoins toujours présents. Toutefois, nous tenons à mentionner que la guignolée et la journée à bicyclette seront réalisées de concert avec la municipalité. Merci à tous ceux qui se sont impliqués au sein de l'organisme et qui ont cru à sa mission.

Les membres du Club Optimiste de Sherrington!

BINGO DE SHERRINGTON

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe qui organisera des bingos les jeudis soirs, une fois par mois, à partir de janvier 2015. Plusieurs possibilités pour aider : accueil, vérificateur des cartes, planificateur, vente de rafraîchissements/victuailles, animation. Si cela vous intéresse, veuillez, s'il vous plaît, communiquer avec la municipalité en appelant au (450) 454-4959 ou par courriel à info@st-patrice-sherrington.com

LA GUIGNOLÉE 2014

L'équipe de bénévoles issue du Club optimiste de Sherrington visitera les foyers du village et de la campagne **samedi le 6 décembre de 9 :00 à 12 :00 heures** pour la collecte des denrées non-périssables. A ceux qui seront absents et qui souhaitent faire un don, vous pouvez apporter vos denrées au presbytère (234, rue St-Patrice) ou à l'hôtel de ville (300, rue St-Patrice). Nous tenons à vous remercier pour votre grande générosité.

PANIERS DE NOËL - (DISTRIBUTION)

Les familles de Sherrington dans le besoin, peuvent communiquer avec Sourire sans Fin au (450) 454-5747. La distribution se fera sur rendez-vous le **jeudi 18 décembre** à l'ancien local optimiste de Sherrington (édifice de la bibliothèque), 234 rue des Loisirs de **18 :30 à 20 :00heures**.

PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 2015 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La période de mise en candidature pour les prix Hommage Bénévolat-Québec 2015 du gouvernement québécois est débutée et se terminera le 12 décembre 2014. Ces prix visent à souligner l'engagement bénévole exceptionnel d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec.



www.ditesluimerci.ca

PROJET DE COOP DE SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION

Le projet de la Coop Santé Hemmingford et région provient de la nécessité d'offrir des services de santé de proximité aux citoyens de Hemmingford ainsi qu'aux résidents des municipalités avoisinantes. Il progresse depuis le mois de février 2013 et en septembre 2013 lors d'une consultation publique, la réponse des citoyens présents provenant de plusieurs municipalités a été plus que positive. Vous êtes invités à remplir un formulaire d'intérêt (disponible sur la page Facebook de la coop) nous indiquant quels sont les soins infirmiers désirés.



CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE

La commission d'enquête invite les citoyens à s'exprimer à compter du 10 novembre 2014

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement portant sur les enjeux de la filière uranifère au Québec présente l'horaire et les coordonnées de la phase de présentation des mémoires de l'audience publique qui débutera le **11 novembre 2014 à 13 h**. Cette phase sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

MONTREAL - Salle Ovation Hyatt Regency Montréal 1255, rue Jeanne-Mance	Les séances se tiendront le 17 novembre à 13 h et à 19h ainsi que le 15 décembre 2014 à 13 h et à 19 h
--	--

Les séances seront diffusées en direct en mode audio sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. **La participation du public est essentielle.** Vous pouvez communiquer avec Mme Rita Leblanc, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 422.



DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Sous l'autorité de l'Agent de développement en loisir, le Surveillant a le mandat d'effectuer l'ensemble des activités reliées à l'ouverture et à la fermeture du Centre multi-récréatif (CMR). Il effectue la surveillance des lieux, voit au maintien de l'ordre et de la propreté, compile les statistiques d'utilisation et vend des breuvages et des collations. Il a notamment à accomplir les fonctions suivantes :

- Participer à l'application du système de location d'équipements sportifs;
- Participer à la gestion de l'inventaire d'équipements sportifs;
- S'assurer que les règlements municipaux soient respectés par les usagers du CMR;
- Effectuer la surveillance des lieux;
- S'assurer de la sécurité des lieux et des usagers ;
- Entretenir le CMR pendant et après les activités (ordre et propreté) ;
- Entretenir la glace de la patinoire;
- Rédiger divers rapports (statistique d'utilisation, incident(s), plainte(s) et requête(s), etc.);
- Tenir à jour certains registres (provenance des usagers, agenda de conservation, etc.);
- Faire la comptabilité d'une petite caisse (vente de produits et frais location divers);
- Vendre des breuvages et des collations;
- Participer à la gestion de l'inventaire des breuvages et des collations;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES RELIÉES À L'EMPLOI

- Expérience pertinente et connexe (un atout);
- Détenir une formation pour conduire une zamboni (un atout);
- Être disponible le soir, les fins de semaine ainsi que durant les congés scolaires;
- Avoir de la facilité à travailler avec le public ;
- Sens des responsabilités et discernement ;
- Être autonome et responsable.

CONDITIONS À L'EMPLOI

Salaire horaire de 10.35 \$ de l'heure ;
Temps partiel, (entre 13 et 26 heures/semaine) nombres d'heures par semaine à déterminer selon les besoins ;

DÉPOUILLEMENT DE NÖEL



« J'invite tous les enfants de Sherrington de 10 ans et moins à venir fêter avec moi le Dimanche 14 décembre 2014 à 13h30 au Centre Communautaire Louis-Georges-Lamoureux. »

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ADRESSE :

TÉLÉPHONE(S) : () - () -

NOM 1^{er} ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 1^{er} ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 1^{er} ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>
NOM 1^{er} ENFANT:	ÂGE	G	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>



Pour s'inscrire :

1. En acheminant le formulaire d'inscription au bas de la page à l'adresse suivante : 300, rue Saint-Patrice, Sherrington, J0L 2N0;
2. En téléphonant au bureau municipal au 450-454-4959.

Les informations requises sont le nom de l'enfant, son âge, son genre, son adresse et son numéro de téléphone. La **date limite** d'inscription est le : 28 novembre 2014. Après cette date, il ne sera plus possible d'inscrire un enfant.

À bientôt, Le Père Noël